

Prix National arturbain.fr 2010

Maîtrise d'ouvrage : Maison du Tourisme de La Ferté-Gaucher –35, rue des promenades 77320 La Ferté Gaucher – Tel : 01.64.04.06.68 – Fax : 01.64.04.08.73– www.tourisme-en-brie.fr

Responsables : Yves Jaunaux, Maire et Conseiller général - Joël Teinturier, Président de la Maison du Tourisme

Présentateur : **Joël Teinturier, Président de la Maison du Tourisme**

Organismes décisionnaires et financeurs : Conseil Général de Seine et Marne, Maison du Tourisme de La Ferté-Gaucher

Propriétaire du site : Conseil Général de Seine et Marne

Description de l'opération : Attentif à la protection de l'environnement, le Conseil Général de Seine-et-Marne conduit une politique de préservation et de valorisation des Espaces Naturels Sensibles. Le Val du Haut Morin a fait l'objet d'un vaste programme de travaux afin de rendre cette ancienne voie ferrée accessible au public tout en valorisant la vallée du Grand Morin. La Maison du Tourisme, de l'Eau et de l'Environnement de La Ferté-Gaucher, s'est vue confiée une mission de gestion et d'exploitation de cet espace. Ouvert en mai 2007, un itinéraire de 11 km permet de découvrir ce site exceptionnel animé par une activité de Vélo Rail accessible à tous. Une installation unique en Ile de France !
Superficie de l'Espace Naturel Sensible: 31 hectares - Longueur : 11 kilomètres (dont 6.5km de voie ferrée aménagée pour le Vélo-Rail). Coût : 3.302.000 €

Equipe pluridisciplinaire : Christian DESMIER, Conseil Général 77, Bureau de la Gestion des Espaces Naturels Sensibles, ENS. Agnès DURANT Conseil Général 77 Chef du bureau animation et valorisation des ENS. Christophe MALLART, Conseil Général 77 Contrôleur de travaux sur le gestion des ENS. Ahcene BADACHE, Bureau Interdépartemental des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés. Stéphane CAQUINEAU, ONF. Samuel COQUIN, Maison du Tourisme, de l'Eau et de l'Environnement La Ferté-Gaucher.

Vélo-Rail et Espace Naturel Sensible du Val du Haut-Morin, La Ferté-Gaucher (77)



- 1- Maison du Tourisme et départ du train touristique
- 2- Entrée de l'Espace Naturel Sensible
- 3- Commanderie de Coutran
- 4- Gare de Lescherolles réhabilitée. Embarquement du Vélo-Rail
- 5- Parcours Vélo-rail sous voûte végétale
- 6- Vue sur l'église de la Chapelle Moutils
- 7- Vue sur la vallée ouverte



Qualité architecturale :

- Les paysages de la vallée du Grand Morin rendent compte de l'évolution des pratiques agricoles de ce territoire.
- **Paysage bucolique révélateur de l'identité** de cette partie du territoire (le creuset de vallée a su conserver sa ripisylve composée de versants aux reliefs affirmés et boisements sur les crêtes).
- **Voûtes végétales** entretenues (5) au dessus de l'ancienne voie ferrée (collaboration E.N.S, O.N.F et Maison du Tourisme).
- Développement résidentiel contenu : les nouvelles constructions et aménagements s'inscrivent pour éviter le "mitage", facteur d'altération des paysages.
- **Exposition** au départ de l'ancienne **gare** de Lescherolles **réhabilitée** (4).

Qualité de vie sociale :

- Site **accessible** librement à pied ou à vélo depuis La Ferté-Gaucher, Saint-Martin des Champs ou Le Hameau de Troitignon.
- Ouverture d'un service de **navette par train touristique** (1) afin de **relier le centre-ville** à la gare d'embarquement du Vélo Rail.
- Le site permet aux **personnes à mobilité réduite** d'utiliser à la fois la navette et les Vélo-Rails.
- Animation du site par une équipe de salariés. La **qualité du service d'accueil** : 97% des sondés prêts à recommander le site à leur entourage (enquête de satisfaction août 2010).
- Politique tarifaire permettant l'**accès au plus grand nombre** : 18€ pour 5 personnes (17 000 visiteurs par an).
- Service restauration : aménagement d'un **espace de détente et de pique-nique**, service apprécié de paniers gourmands du terroir.
- **Animations intergénérationnelles** en gare de Lescherolles (initiation à la peinture, exposition sur la pêche dans le Grand Morin, photographie, soirée conte...)
- Espace Naturel Sensible jalonné de **panneaux informatifs** (2) à **valeur éducative** (histoire de la voie ferrée, vie agricole locale d'hier à aujourd'hui, dynamique végétale, flore et faune).
- Contribution au maintien du commerce local.

Respect de l'environnement :

- Respect de la **convention "Espace Naturel Sensible"**.
- Réhabilitation de l'ancienne voie de circulation ferroviaire reliant autrefois La Ferté-Gaucher à Sézanne (fermée en 1972) et intégration d'**activités à locomotion douce** sans dégradation des paysages existants.
- **Limitation stricte de l'accès automobile** afin de réduire les nuisances.
- **Sécurisation de l'activité Vélo-Rail** (barrières de sécurité, consignes écrites et orales) réalisées en concertation avec le Bureau Interdépartemental des Remontées Mécaniques et des Transports Guidés.
- Principe de **gestion différenciée** de l'ENS qui favorise la biodiversité, les espèces végétales locales, réduit la consommation d'eau potable pour l'arrosage et l'émission de gaz à effet de serre.